



Assemblée générale

Distr.
LIMITÉE

A/HRC/AC/2008/1/L.10
1^{er} septembre 2008

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME
Comité consultatif
Première session
4-15 août 2008
Point 5 de l'ordre du jour

**PROJET DE RAPPORT DU COMITÉ CONSULTATIF AU CONSEIL
DES DROITS DE L'HOMME SUR SA PREMIÈRE SESSION***

Genève, 4-15 août 2008

Rapporteur: Emmanuel Decaux

* On trouvera le texte des recommandations adoptées dans le document A/HRC/AC/2008/1/L.11.

TABLE DES MATIÈRES

<i>Chapitre</i>	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. RECOMMANDATIONS ADOPTÉES PAR LE COMITÉ CONSULTATIF À SA PREMIÈRE SESSION.....		4
(A/HRC/AC/2008/1/L.11)		
II. ÉLECTION DU BUREAU, ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET ORGANISATION DES TRAVAUX.....	1 – 32	4
A. Ouverture et durée de la session	1 – 2	4
B. Composition du Comité consultatif	3	4
C. Participants.....	4	5
D. Réunions et documentation.....	5	5
E. Élection du Bureau.....	6 – 8	5
F. Adoption de l'ordre du jour	9 – 13	6
G. Organisation des travaux et conduite des débats	14 – 32	6
III. DEMANDES SOUMISES AU COMITÉ CONSULTATIF DÉCOULANT DES RÉOLUTIONS DU CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME	33 – 81	9
A. Éducation et formation aux droits de l'homme	34 – 42	10
B. Droit à l'alimentation.....	43 – 60	11
C. Droits fondamentaux des femmes.....	61 – 64	13
D. Promotion d'un ordre international démocratique équitable.....	65 – 69	13
E. Personnes disparues	70 – 74	14
F. Droits fondamentaux des personnes handicapées.....	75 – 76	14
G. Élimination de la discrimination à l'encontre des personnes touchées par la lèpre et des membres de leur famille	77 – 81	15

TABLE DES MATIÈRES (suite)

<i>Chapitre</i>	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
IV. MISE EN ŒUVRE DES SECTIONS III ET IV DE L'ANNEXE À LA RÉOLUTION 5/1 DU CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME EN DATE DU 18 JUIN 2007, INTITULÉE «MISE EN PLACE DES INSTITUTIONS DU CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME»	82 – 109	16
A. Règlement intérieur et méthodes de travail	83 – 89	16
B. Statut des études dont la Sous-Commission de la promotion et de la protection des droits de l'homme serait chargée.....	90 – 98	17
C. Ordre du jour et programme de travail annuel y compris les nouvelles priorités	99 – 108	18
D. Nomination des membres du Groupe de travail des communications.....	109	19
V. RAPPORT DU COMITÉ CONSULTATIF AU CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME SUR SA PREMIÈRE SESSION	110 – 113	19
Annexes		
I. Ordre du jour		20
II. Liste des orateurs.....		21
III. Incidences administratives et incidences sur le budget-programme des recommandations adoptées par le Comité consultatif à sa première session.....		27

I. RECOMMANDATIONS ADOPTÉES PAR LE COMITÉ CONSULTATIF À SA PREMIÈRE SESSION

(A/HRC/AC/2008/1/L.11)

II. ÉLECTION DU BUREAU, ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET ORGANISATION DES TRAVAUX

A. Ouverture et durée de la session

1. Le Comité consultatif du Conseil des droits de l'homme, créé en application de la résolution 5/1 du Conseil des droits de l'homme, a tenu sa première session à l'Office des Nations Unies à Genève du 4 au 15 août 2008. La session a été ouverte par la Haut-Commissaire aux droits de l'homme par intérim, M^{me} Kyung-wha Kang.
2. Le Président du Conseil des droits de l'homme, l'Ambassadeur Martin Uhomoibhi, a pris la parole devant le Comité consultatif à sa 1^{re} séance, le 4 août 2008.

B. Composition du Comité consultatif

3. Conformément à la résolution 5/1 et à la décision 6/102 du Conseil, 18 membres du Comité consultatif ont été élus à la septième session du Conseil, le 26 mars 2008. Ont été élus (l'année entre parenthèses est celle où expire leur mandat): Miguel Alfonso Martínez (Cuba, 2009); José Antonio Bengoa Cabello (Chili, 2010); Ansar Ahmed Burney (Pakistan, 2011); Chen Shiqiu (Chine, 2009); Chung Chinsung (République de Corée, 2010); Emmanuel Decaux (France, 2011); Héctor Felipe Fix Fierro (Mexique, 2011); Wolfgang Stefan Heinz (Allemagne, 2010); Latif Hüseyinov (Azerbaïdjan, 2011); Baba Kura Kaigama (Nigéria, 2011); Vladimir Kartashkin (Fédération de Russie, 2010); Bernard Andrew Nyamwaya Mudho (Kenya, 2010); Purificacion V. Quisumbing (Philippines, 2011); Shigeki Sakamoto (Japon, 2010); Dheerujall Seetulsingh (Maurice, 2011); Halima Embarek Warzazi (Maroc, 2009); Jean Ziegler (Suisse, 2009) et Mona Zulficar (Égypte, 2010).

C. Participants

4. Ont participé à la session les membres du Comité consultatif, des observateurs d'États Membres de l'Organisation des Nations Unies, des observateurs d'États non membres et des représentants d'organisations intergouvernementales, d'organismes et d'institutions spécialisées des Nations Unies, d'autres organisations, d'institutions nationales des droits de l'homme et d'organisations non gouvernementales. Deux membres du Comité consultatif, M. Mudho et M. Seetulsingh, ont été empêchés d'assister à la première session. Un membre, M. Kaigama, n'a pas pu participer à la deuxième semaine de la première session.

D. Réunions et documentation

5. Le Comité consultatif a tenu 16 séances plénières et trois séances privées et les groupes de rédaction 10 séances. Le Comité consultatif a adopté 13 recommandations. On trouvera le texte des recommandations dans le document A/HRC/AC/2008/1/L.11.

E. Élection du Bureau

6. Conformément à l'article 103 du Règlement intérieur de l'Assemblée générale, à sa 1^{re} séance, le 4 août 2008, le Comité consultatif a élu par acclamation le Bureau suivant:

Président: Miguel Alfonso Martínez (Cuba)

Vice-Présidents: Chung Chinsung (République de Corée)

Vladimir Kartashkin (Fédération de Russie)

Mona Zulficar (Égypte)

Rapporteur: Emmanuel Decaux (France)

7. À la même séance, M. Bengoa, M. Kartashkin, M^{me} Quisumbing, M^{me} Warzazi et M. Ziegler ont fait des déclarations au sujet de l'élection du Président. Après son élection, le Président du Comité consultatif, M. Miguel Alfonso Martínez, a lui aussi fait une déclaration.

8. À la même séance également, M. Burney, M. Heinz, M. Hüseyinov et M. Kaigama ont fait des déclarations au sujet de l'élection des Vice-Présidents et du Rapporteur.

F. Adoption de l'ordre du jour

9. À ses 1^{re} et 2^e séances, le 4 août 2008, le Comité consultatif était saisi d'une note du Secrétaire général contenant l'ordre du jour provisoire de la première session (A/HRC/AC/2008/1/1). L'ordre du jour provisoire annoté est paru sous la cote A/HRC/AC/2008/1/1/Add.1.
10. Aux mêmes séances, des membres du Comité consultatif et des observateurs de gouvernements et d'organisations non gouvernementales ont fait des déclarations au sujet de l'ordre du jour provisoire de la première session (pour la liste détaillée des orateurs, voir annexe II).
11. À la 3^e séance, le 5 août, le Président du Comité consultatif a proposé de réviser l'ordre du jour provisoire comme le Bureau en avait convenu. Il a proposé d'inverser l'ordre dans lequel seraient examinés les points 3 et 4; ainsi, l'ancien point 3 est devenu le nouveau point 4 et vice versa. Le Comité consultatif était saisi d'une note du Secrétaire général contenant l'ordre du jour provisoire révisé de la première session (A/HRC/AC/2008/1/1/Rev.1).
12. À la même séance, des membres du Comité consultatif ont fait des déclarations au sujet de l'ordre du jour provisoire révisé de la première session (voir annexe II).
13. À la même séance également, l'ordre du jour, tel qu'il avait été modifié, a été adopté sans vote (voir annexe I).

G. Organisation des travaux et conduite des débats

14. Le Comité consultatif a examiné le point 2 de l'ordre du jour à ses 1^{re} et 2^e séances, le 4 août, à sa 3^e séance, le 5 août, à sa 6^e séance, le 6 août, à ses 7^e et 8^e séances, le 7 août, à sa 9^e séance, le 8 août, à sa 10^e séance, le 11 août, à sa 14^e séance, le 13 août, ainsi qu'en séance privée, le 13 août.
15. À ses 1^{re} et 2^e séances, le 4 août, le Comité consultatif a examiné son programme de travail, conformément à l'article 99 du Règlement intérieur de l'Assemblée générale.

16. Aux mêmes séances, des membres du Comité consultatif et des observateurs de gouvernements et d'organisations non gouvernementales ont fait des déclarations au sujet du programme de travail de la première session (voir annexe II).
17. À la 3^e séance, le 5 août, des membres du Comité consultatif ont fait des déclarations au sujet du programme de travail révisé de la première session (voir annexe II).
18. À la même séance, le programme de travail révisé a été adopté sans vote.
19. À la même séance également, le Comité consultatif, sur la recommandation du Bureau, a décidé d'adopter, sans vote, les modalités à suivre pour l'organisation de ses travaux et la conduite des débats. Des membres du Comité consultatif ont fait des déclarations au sujet des modalités proposées (voir annexe II).
20. Le Comité consultatif a convenu que le Bureau se réunirait le mardi matin et chaque fois que la situation l'exigerait. Le Président ou le Bureau rencontreraient aussi les organisations non gouvernementales une fois par semaine, le jeudi, de 9 à 10 heures.
21. Selon les modalités adoptées, au cours des débats, les orateurs prendraient la parole dans l'ordre suivant: membres du Comité consultatif, lesquels pourraient prendre la parole à tout moment; observateurs d'organisations intergouvernementales, d'institutions nationales des droits de l'homme et d'organisations non gouvernementales; et observateurs de gouvernement.
22. Le Comité consultatif a aussi fait sienne la recommandation du Bureau concernant la fréquence et la durée autorisées des interventions. Les membres du Comité consultatif auraient le droit de faire une ou plusieurs déclarations de dix minutes maximum sur chaque point ou subdivision de point de l'ordre du jour. Il a été convenu que les membres du Comité consultatif qui prendraient la parole sur des points de procédure devraient être aussi brefs que possible et qu'en aucun cas leurs interventions ne devraient dépasser deux minutes.
23. Suivant la pratique d'autres organes des Nations Unies, les rapporteurs spéciaux et les auteurs de documents de travail prendraient la parole au début de l'examen de chaque point ou subdivision de point pertinent de l'ordre du jour pour présenter leurs rapports. Le temps de parole des rapporteurs spéciaux et autres experts chargés de l'établissement de rapports ou de documents de travail serait limité à vingt minutes, à répartir entre la présentation de leurs

rapports et l'exposé de leurs conclusions. Un dialogue avec les autres experts ainsi qu'avec les observateurs suivrait ces exposés.

24. Le temps de parole des observateurs d'organisations non gouvernementales serait limité à une intervention de sept minutes sur chaque point ou subdivision de point. En ce qui concerne les déclarations conjointes d'organisations non gouvernementales, il a été décidé d'accorder un temps de parole de sept minutes pour les interventions au nom de 1 ou 2 organisations non gouvernementales; de dix minutes pour les interventions au nom de 3 à 5 organisations non gouvernementales; de douze minutes pour les interventions au nom de 6 à 10 organisations non gouvernementales; et de quinze minutes pour celles faites au nom de plus de 10 organisations non gouvernementales. Les organisations non gouvernementales qui feraient des déclarations conjointes pourraient demander de prendre la parole avant celles qui souhaitent intervenir en leur nom propre.

25. Le temps de parole des organisations intergouvernementales, des organismes et institutions spécialisées des Nations Unies, des institutions nationales des droits de l'homme et d'autres organisations serait limité à une déclaration de sept minutes sur chaque point ou subdivision de point. La limitation du temps de parole s'appliquerait aussi aux observateurs de gouvernement. Il a été convenu par ailleurs que, dans leurs déclarations, les observateurs de gouvernement ne devraient pas traiter de la situation des droits de l'homme dans des pays autres que le leur, si ce n'est pour exercer leur droit de réponse. Les déclarations dans l'exercice du droit de réponse seraient limitées à trois minutes pour la première et à deux minutes pour la seconde, le droit de réponse devant normalement s'exercer à la fin du débat général sur un point donné de l'ordre du jour.

26. Le Président a invité chacun des participants à se garder de lancer des attaques personnelles et de tenir des propos insultants qui pourraient porter atteinte à la réputation et à l'intégrité d'un autre participant.

27. Il a aussi été convenu que la liste des orateurs serait ouverte au début de la session pour tous les participants, qui pourraient s'inscrire pour tous les points ou subdivisions de point de l'ordre du jour. Si les orateurs inscrits sur la liste n'avaient pas tous pris la parole pendant une séance, à la séance suivante, la parole serait donnée d'abord à ces orateurs restants, dans le même

ordre. Le Président annoncerait à l'avance la clôture de la liste des orateurs sur tout point ou subdivision de point à l'étude, normalement au début de l'examen de ce point ou subdivision de point.

28. Il a aussi été convenu que si, au cours d'une séance, il n'y avait plus d'intervenant sur un point ou subdivision de point de l'ordre du jour, le Comité consultatif aborderait l'examen du point ou de la subdivision de point suivant de son programme de travail, sans clore le débat sur le point ou la subdivision de point précédent, s'il le jugeait nécessaire.

29. Il a été convenu en outre que, compte tenu des impératifs rédactionnels et autres, les projets de recommandation seraient, en règle générale, soumis au moins trois jours ouvrables avant la date à laquelle il était prévu de les examiner. La date limite pour la présentation des projets de recommandation serait fixée par le Président, en consultation avec le Bureau, et annoncée suffisamment à l'avance.

30. Le Comité consultatif a aussi décidé que les délégations distribueraient des copies de leurs déclarations ou documents au fond de la salle de conférence exclusivement. Elles pourraient aussi les déposer sur les tables situées au fond de la salle. Les organisations non gouvernementales ne pourraient pas déposer de documents, tracts ou autres pièces sur le pupitre des membres ou observateurs dans la salle de conférence.

31. À la 6^e séance, le 5 août, aux 7^e et 8^e séances, le 7 août, à la 9^e séance, le 8 août, à la 10^e séance, le 11 août, à la 14^e séance, le 13 août, ainsi qu'à la séance privée du 13 août, des membres du Comité consultatif et un observateur de gouvernement ont fait des déclarations sur l'organisation des travaux (voir annexe II).

32. À la 16^e séance, le 15 août, le Président, M. Bengoa, M. Burney, M. Kartashkin, M. Ziegler et M^{me} Zulficar ont fait des observations d'ordre général.

III. DEMANDES SOUMISES AU COMITÉ CONSULTATIF DÉCOULANT DES RÉOLUTIONS DU CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME

33. Le Comité consultatif a examiné le point 3 de l'ordre du jour à ses 3^e et 4^e séances, le 5 août, à ses 5^e et 6^e séances, le 6 août, à ses 7^e et 8^e séances, le 7 août, à sa 9^e séance, le 8 août, et à sa 10^e séance, le 11 août, ainsi qu'à ses séances privées, les 13 et 14 août.

A. Éducation et formation aux droits de l'homme

34. Conformément à la résolution 6/10 du Conseil, le Comité consultatif, à ses 3^e et 4^e séances, le 5 août, a examiné la question de l'éducation et de la formation aux droits de l'homme.

35. À la 3^e séance, le 5 août, un représentant du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme a fait un exposé sur la question. Pendant le débat qui a suivi, aux 3^e et 4^e séances, le même jour, des membres du Comité consultatif et des observateurs de gouvernement et d'organisation non gouvernementale ont fait des déclarations (voir annexe II).

36. À la 4^e séance, le même jour, le Comité consultatif a créé, sans vote, un groupe de rédaction sur l'éducation et la formation aux droits de l'homme, composé d'experts de chaque groupe régional. Le groupe de rédaction se composait donc des membres suivants du Comité consultatif: M. Decaux, M. Fix Fierro, M. Kartashkin, M^{me} Quisumbing et M^{me} Warzazi.

37. Le groupe de rédaction a tenu sept séances, les 5, 6, 7, 8 (deux séances), 12 et 13 août, dont trois séances privées.

Groupe de rédaction sur l'éducation et la formation aux droits de l'homme: programme de travail

38. À sa 15^e séance, le 14 août, le Comité consultatif a examiné le projet de recommandation A/HRC/AC/2008/1/L.7, qui avait pour auteurs M. Decaux, M. Fix Fierro, M. Kartashkin, M^{me} Quisumbing et M^{me} Warzazi.

39. M. Decaux a présenté le projet de recommandation et l'a révisé oralement en en modifiant le titre, en ajoutant un quatrième alinéa au préambule, en modifiant le paragraphe 2 du dispositif et en ajoutant un nouveau paragraphe 7.

40. M. Alfonso Martínez, M. Decaux, M. Heinz, M. Hüseyinov et M^{me} Quisumbing ont fait des déclarations au sujet du projet de recommandation.

41. M. Decaux a fait une déclaration en réponse aux questions qui avaient été posées.

42. Le projet de recommandation, tel qu'il avait été révisé oralement, a été adopté sans vote.

B. Droit à l'alimentation

43. Conformément à la résolution 7/14 du Conseil, le Comité consultatif, à sa 4^e séance, le 5 août, a examiné la question du droit à l'alimentation.
44. À la même séance, un représentant du Haut-Commissariat aux droits de l'homme a fait un exposé sur la question. Au cours du débat qui a suivi, aux 4^e et 5^e séances, les 5 et 6 août, des membres du Comité consultatif et des observateurs de gouvernement et d'organisation non gouvernementale ont fait des déclarations (voir annexe II).
45. À la 5^e séance, le 6 août, le Comité consultatif a créé, sans vote, un groupe de rédaction sur le droit à l'alimentation, composé d'experts de chaque groupe régional. Le groupe de rédaction se composait donc des membres suivants du Comité consultatif: M. Bengoa, M^{me} Chung, M. Hüseyinov, M. Ziegler et M^{me} Zulficar.
46. Le groupe de rédaction a tenu trois séances, les 6, 12 et 15 août.
47. À la 9^e séance, le 8 août, le Directeur de la Division de la mondialisation et des stratégies de développement de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, Heiner Flassbeck, a pris la parole en plénière. Au cours du débat qui a suivi, des membres du Comité consultatif et des observateurs d'organisation non gouvernementale ont fait des déclarations (voir annexe II).
48. À la 10^e séance, le 11 août, le Chef de la section de la politique générale et des conseils juridiques de la Division des services de protection internationale du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, Oldrich Andrysek, a pris la parole en plénière. Au cours du débat qui a suivi, des membres du Comité consultatif et des observateurs d'organisation non gouvernementale ont fait des déclarations (voir annexe II).

Réfugiés de la faim: bons offices du Conseil des droits de l'homme et du Secrétaire général

49. À sa 15^e séance, le 14 août, le Comité consultatif a examiné le projet de recommandation A/HRC/AC/2008/1/L.13, qui avait pour auteurs M. Bengoa, M^{me} Chung, M. Hüseyinov, M^{me} Warzazi, M. Ziegler, M^{me} Zulficar.

50. M. Ziegler a présenté le projet de recommandation, en modifiant oralement le paragraphe 4 du dispositif.

51. Le projet de recommandation, tel qu'il avait été révisé oralement, a été adopté sans vote.

Réalisation du droit à l'alimentation dans les camps de réfugiés des Nations Unies

52. À sa 15^e séance, le 14 août, le Comité consultatif a examiné le projet de recommandation A/HRC/AC/2008/1/L.14, qui avait pour auteur M. Ziegler, auquel M^{me} Quisumbing s'est jointe ultérieurement.

53. M. Ziegler a présenté le projet de recommandation, en en modifiant oralement les premier, deuxième, troisième, quatrième, cinquième et sixième alinéas du préambule et le paragraphe du dispositif. Au cours du débat qui a suivi, M. Bengoa, M. Hüseyinov et M^{me} Quisumbing ont proposé oralement de nouvelles modifications dont certaines ont été acceptées par l'auteur.

54. M. Bengoa, M. Kartashkin et M^{me} Warzazi ont fait des déclarations au sujet du projet de recommandation. M. Ziegler a aussi fait des déclarations en réponse aux questions qui avaient été posées.

55. Le projet de recommandation, tel qu'il avait été modifié oralement, a été adopté sans vote.

Groupe de rédaction sur le droit à l'alimentation: programme de travail

56. À sa 15^e séance, le 14 août, le Comité consultatif a examiné le projet de recommandation A/HRC/AC/2008/1/L.15, qui avait pour auteurs M. Bengoa, M^{me} Chung, M. Hüseyinov, M. Ziegler et M^{me} Zulficar.

57. M. Bengoa a présenté le projet de recommandation.

58. M. Decaux a révisé oralement le projet de recommandation en en modifiant le titre, modification qui a été acceptée par les auteurs.

59. Conformément à l'article 153 du Règlement intérieur de l'Assemblée générale, l'attention du Comité consultatif a été appelée sur les incidences administratives et les incidences sur le budget-programme du projet de recommandation (voir annexe III).

60. Le projet de recommandation a été adopté sans vote.

C. Droits fondamentaux des femmes

61. Conformément à la résolution 6/30 du Conseil, le Comité consultatif, à sa 5^e séance, le 6 août, a examiné la question de la prise en compte des droits fondamentaux des femmes dans tous les organismes du système des Nations Unies. Un représentant du Haut-Commissariat aux droits de l'homme a fait un exposé sur la question. Au cours du débat qui a suivi, aux 5^e et 6^e séances, le même jour, des membres du Comité consultatif et des observateurs de gouvernement et d'organisation non gouvernementale ont fait des déclarations (voir annexe II).

Prise en compte des droits fondamentaux des femmes dans tous les organismes du système des Nations Unies

62. À sa 15^e séance, le 14 août, le Comité consultatif a examiné le projet de recommandation A/HRC/AC/2008/1/L.9, qui avait pour auteurs M^{me} Chung, M. Sakamoto et M^{me} Zulficar. M. Burney et M^{me} Quisumbing se sont joints ultérieurement aux auteurs.

63. M^{me} Zulficar a présenté le projet de recommandation en en modifiant oralement le paragraphe du dispositif et en ajoutant un paragraphe 2 au dispositif.

64. Le projet de recommandation, tel qu'il avait été révisé oralement, a été adopté sans vote.

D. Promotion d'un ordre international démocratique et équitable

65. Conformément à la résolution 8/5 du Conseil, le Comité consultatif, à sa 7^e séance, le 7 août, a examiné la question de la promotion d'un ordre international démocratique et équitable. Un représentant du Haut-Commissariat aux droits de l'homme a fait un exposé sur la question. Au cours du débat qui a suivi, des membres du Comité consultatif et des observateurs de gouvernements et d'organisations non gouvernementales ont fait des déclarations (voir annexe II).

Promotion d'un ordre international démocratique et équitable

66. À sa 15^e séance, le 14 août, le Comité consultatif a examiné le projet de recommandation A/HRC/AC/2008/1/L.3, qui avait pour auteurs M. Burney et M^{me} Quisumbing.

67. M. Burney a présenté le projet de recommandation, en en révisant oralement les paragraphes 1, 2 et 3 du dispositif. M^{me} Warzazi a proposé oralement d'autres modifications qui ont été acceptées par les auteurs.

68. M. Kartashkin a fait une déclaration au sujet du projet de recommandation.

69. Le projet de recommandation, tel qu'il avait été révisé oralement, a été adopté sans vote.

E. Personnes disparues

70. Conformément à la résolution 7/28 du Conseil, le Comité consultatif, à sa 7^e séance, le 7 août, a examiné la question des personnes disparues. Un représentant du Haut-Commissariat aux droits de l'homme a fait un exposé sur la question. Au cours du débat qui a suivi, des membres du Comité consultatif et des observateurs de gouvernements ont fait des déclarations (voir annexe II).

Personnes disparues

71. À la 15^e séance, le 14 août, le projet de recommandation A/HRC/AC/2008/1/L.4, qui avait pour auteur M. Burney, a été retiré par son auteur.

72. À la même séance, le Comité consultatif a examiné le projet de recommandation A/HRC/AC/2008/1/L.8, qui avait pour auteurs M^{me} Chung, M. Fix Fierro, M. Heinz, M. Kartashkin, M^{me} Quisumbing et M. Sakamoto. M. Decaux s'est joint ultérieurement aux auteurs.

73. M. Kartashkin a présenté le projet de recommandation en en modifiant oralement le paragraphe du dispositif. M^{me} Warzazi a proposé oralement de modifier le paragraphe du dispositif, modification qui a été acceptée par les auteurs.

74. Le projet de recommandation, tel qu'il avait été révisé oralement, a été adopté sans vote.

F. Droits fondamentaux des personnes handicapées

75. Conformément à la résolution 7/9 du Conseil, le Comité consultatif, à sa 8^e séance, le 7 août, a examiné la question des droits fondamentaux des personnes handicapées.

Un représentant du Haut-Commissariat aux droits de l'homme a fait un exposé sur la question. Au cours du débat qui a suivi, des membres du Comité consultatif et un observateur de gouvernement ont fait des déclarations (voir annexe II).

Droits fondamentaux des personnes handicapées

76. À la 15^e séance, le 14 août, le projet de recommandation A/HRC/AC/2008/1/L.4, qui avait pour auteur M. Burney, a été retiré par son auteur.

G. Élimination de la discrimination à l'encontre des personnes touchées par la lèpre et des membres de leur famille

77. Conformément à la résolution 8/13 du Conseil, le Comité consultatif, à sa 8^e séance, le 7 août, a examiné la question de l'élimination de la discrimination à l'encontre des personnes touchées par la lèpre et des membres de leur famille. Un représentant du Haut-Commissariat aux droits de l'homme a fait un exposé sur la question. Au cours du débat qui a suivi, des membres du Comité consultatif et un observateur de gouvernement ont fait des déclarations (voir annexe II).

Élimination de la discrimination à l'encontre des personnes touchées par la lèpre et des membres de leur famille

78. À sa 15^e séance, le 14 août, le Comité consultatif a examiné le projet de recommandation A/HRC/AC/2008/1/L.12, qui avait pour auteurs M. Burney, M. Chen, M^{me} Chung, M. Fix Fierro, M. Hüseyinov, M^{me} Quisumbing et M. Sakamoto.

79. M. Sakamoto a présenté le projet de recommandation, en en modifiant oralement le paragraphe du dispositif.

80. Conformément à l'article 153 du règlement intérieur de l'Assemblée générale, l'attention du Comité consultatif a été appelée sur les incidences administratives et les incidences sur le budget-programme du projet de recommandation (voir annexe III).

81. Le projet de recommandation, tel qu'il avait été révisé oralement, a été adopté sans vote.

**IV. MISE EN ŒUVRE DES SECTIONS III ET IV DE L'ANNEXE À LA
RÉSOLUTION 5/1 DU CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME EN
DATE DU 18 JUIN 2007, INTITULÉE «MISE EN PLACE DES
INSTITUTIONS DU CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME»**

82. Le Comité consultatif a examiné le point 4 de l'ordre du jour à ses 10^e et 11^e séances, le 11 août, à ses 12^e et 13^e séances, le 12 août, à sa 14^e séance, le 13 août, et en séances privées, les 12, 13 et 14 août.

A. Règlement intérieur et méthodes de travail

83. Aux 10^e et 11^e séances, le 11 août, et à une séance privée, le 13 août, le Comité consultatif a examiné la question de son règlement intérieur et ses méthodes de travail. Au cours du débat qui a suivi, aux mêmes séances, des membres du Comité consultatif et des observateurs de gouvernements et d'organisations non gouvernementales ont fait des déclarations (voir annexe II).

84. À sa 11^e séance, le 11 août, le Comité consultatif a créé, sans vote, un groupe de rédaction sur le règlement intérieur, composé d'experts de chaque groupe régional. Le groupe de rédaction se composait donc des membres suivants du Comité consultatif: M. Burney, M. Fix Fierro, M. Heinz, M. Hüseyinov et M^{me} Zulficar (cette dernière à titre provisoire).

85. Le groupe de rédaction a tenu une séance le 13 août.

Comptes rendus analytiques officiels

86. À sa 16^e séance, le 15 août, le Comité consultatif a examiné le projet de recommandation A/HRC/AC/2008/1/L.1, qui avait pour auteur M. Alfonso Martínez.

87. M. Alfonso Martínez a présenté le projet de recommandation en le révisant oralement. M. Decaux a proposé oralement d'autres modifications au projet de recommandation, qui ont été acceptées par l'auteur.

88. Conformément à l'article 153 du règlement intérieur de l'Assemblée générale, l'attention du Comité consultatif a été appelée sur les incidences administratives et les incidences sur le budget-programme du projet de recommandation (voir annexe III).

89. Le projet de recommandation, tel qu'il avait été révisé oralement, a été adopté sans vote.

**B. Statut des études dont la Sous-Commission de la promotion
et de la protection des droits de l'homme serait chargée**

90. À ses 12^e et 13^e séances, le 12 août, et à une séance privée le même jour, le Comité consultatif a examiné la question du statut des études dont la Sous-Commission de la promotion et de la protection des droits de l'homme serait chargée. Au cours du débat qui a suivi, aux mêmes séances, des membres du Comité consultatif et des observateurs de gouvernements et d'organisations non gouvernementales ont fait des déclarations (voir annexe II).

**Publication des études achevées par la Sous-Commission de la promotion et de la
protection des droits de l'homme**

91. À sa 16^e séance, le 15 août, le Comité consultatif a examiné le projet de recommandation A/HRC/AC/2008/1/L.2, qui avait pour auteur M. Ziegler.

92. M. Ziegler a présenté le projet de recommandation.

93. Le projet de recommandation a été adopté sans vote.

Études de la Sous-Commission

94. À sa 16^e séance, le 15 août, le Comité consultatif a examiné le projet de recommandation A/HRC/AC/2008/1/L.17/Rev.2, qui avait pour auteurs M. Bengoa, M. Burney, M. Chen, M^{me} Chung, M. Decaux, M. Fix Fierro, M. Heinz, M. Hüseyinov, M^{me} Quisumbing, M. Sakamoto et M^{me} Zulficar.

95. M. Bengoa a présenté le projet de recommandation.

96. M. Alfonso Martínez et M. Kartashkin ont fait des déclarations au sujet du projet de recommandation. M^{me} Quisumbing et M^{me} Warzazi ont proposé oralement des modifications au projet de recommandation.

97. M^{me} Zulficar a proposé oralement d'apporter aux paragraphes 3 et 4 du dispositif du projet de recommandation d'autres modifications qui ont été acceptées par les auteurs.

98. Le projet de recommandation, tel qu'il avait été révisé oralement, a été adopté sans vote.

C. Ordre du jour et programme de travail annuel

y compris les nouvelles priorités

99. À sa 14^e séance, le 13 août, le Comité consultatif a examiné la question de son ordre du jour et de son programme de travail annuel, y compris les nouvelles priorités. Au cours du débat qui a suivi, des membres du Comité consultatif et des observateurs de gouvernements et d'organisations non gouvernementales ont fait des déclarations (voir annexe II).

Nouveaux organes créés par le Conseil des droits de l'homme

100. À sa 16^e séance, le 15 août, le Comité consultatif a examiné le projet de recommandation A/HRC/AC/2008/1/L.6, qui avait pour auteur M^{me} Warzazi.

101. M^{me} Warzazi a présenté le projet de recommandation.

102. Le projet de recommandation a été adopté sans vote.

Le droit des peuples à l'autodétermination

103. À la 16^e séance, le 15 août, le Comité consultatif a examiné le projet de recommandation A/HRC/AC/2008/1/L.16, qui avait pour auteur M. Ziegler.

104. M. Ziegler a présenté le projet de recommandation. M. Burney, M. Decaux, M. Hüseyinov, M. Kartashkin, M^{me} Quisumbing, M^{me} Warzazi et M^{me} Zulficar ont fait des déclarations au sujet du projet de recommandation.

105. M. Bengoa a proposé des amendements au paragraphe 4 du dispositif du projet de recommandation.

106. Conformément à l'article 153 du règlement intérieur de l'Assemblée générale, l'attention du Comité consultatif a été appelée sur les incidences administratives et les incidences sur le budget-programme du projet de recommandation (voir annexe III).

107. Le projet de recommandation, tel qu'il avait été révisé oralement, a été adopté sans vote.

108. M. Hüseyinov a émis une ferme objection à l'adoption de la recommandation ainsi qu'à la procédure appliquées pour son adoption.

D. Nomination des membres du Groupe de travail des communications

109. À sa 14^e séance, le 13 août, le Comité consultatif a décidé, sans vote, de nommer les membres dont le nom suit au Groupe de travail des communications: M. Alfonso Martínez, M. Chen, M. Decaux, M. Kartashkin et M^{me} Warzazi.

V. RAPPORT DU COMITÉ CONSULTATIF AU CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME SUR SA PREMIÈRE SESSION

110. Le Comité consultatif a examiné le point 5 de l'ordre du jour à sa 16^e séance, le 15 août.

111. À cette séance, le Rapporteur du Comité consultatif, M. Decaux, a présenté le projet de rapport sur la première session (A/HRC/AC/2008/1/L.10).

112. M^{me} Quisumbing, M^{me} Warzazi et M^{me} Zulficar ont fait des déclarations au sujet du projet de rapport.

113. À la même séance, le Comité consultatif a adopté le projet de rapport *ad referendum* et décidé de charger le Rapporteur d'y mettre la dernière main.

Annexe I

Ordre du jour

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
3. Demandes soumises au Comité consultatif découlant des résolutions du Conseil des droits de l'homme:
 - a) Éducation et formation aux droits de l'homme;
 - b) Droit à l'alimentation;
 - c) Droits fondamentaux des femmes;
 - d) Promotion d'un ordre international démocratique et équitable;
 - e) Personnes disparues;
 - f) Droits fondamentaux des personnes handicapées;
 - g) Élimination de la discrimination à l'encontre des personnes touchées par la lèpre et des membres de leur famille.
4. Mise en œuvre des sections III et IV de l'annexe à la résolution 5/1 du Conseil des droits de l'homme en date du 18 juin 2007, intitulée «Mise en place des institutions du Conseil des droits de l'homme»:
 - a) Règlement intérieur et méthodes de travail;
 - b) Statut des études dont la Sous-Commission de la promotion et de la protection des droits de l'homme serait chargée;
 - c) Ordre du jour et programme de travail annuel, y compris les nouvelles priorités;
 - d) Nomination des membres du Groupe de travail des communications.
5. Rapport du Comité consultatif au Conseil des droits de l'homme sur sa première session.

Annexe II

Liste des orateurs

Point de l'ordre du jour	Numéro et date de la séance	Intervenants
1. Élection du Bureau	1 ^{re} 4 août 2008	Membres: M. Bengoa, M. Burney, M. Heinz, M. Hüseyinov, M. Kaigama, M. Kartashkin, M. Quisumbing, M ^{me} Warzazi, M. Ziegler.
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux	1 ^{re} 4 août 2008	Membres: M. Bengoa, M ^{me} Quisumbing, M ^{me} Warzazi. Observateurs gouvernementaux: Inde, Indonésie.
	2 ^e 4 août 2008	Membres: M. Bengoa, M. Chen, M ^{me} Chung, M. Decaux, M. Heinz, M. Kartashkin, M ^{me} Quisumbing, M. Sakamoto, M ^{me} Warzazi, M. Ziegler, M ^{me} Zulficar. Observateurs gouvernementaux: Argentine, Bangladesh, Chine, Égypte (au nom du Groupe des États africains), Japon, Mexique, Philippines, Suisse, Thaïlande. Observateurs d'organisations non gouvernementales: Mouvement international contre toutes les formes de discrimination et de racisme (également au nom de l'Asian Forum for Human Rights and Development (Forum-Asia) et du Groupement pour les droits des minorités), Mouvement indien «Tupaj Amaru», Fédération internationale des femmes diplômées des universités.
	3 ^e 5 août 2008	Membres: M. Bengoa, M. Decaux, M. Heinz, M. Kartashkin, M ^{me} Quisumbing, M ^{me} Warzazi.
	6 ^e 6 août 2008	Membres: M. Decaux, M. Kartashkin, M ^{me} Warzazi.
	7 ^e 7 août 2008	Membre: M ^{me} Warzazi.
	8 ^e 7 août 2008	Membres: M ^{me} Chung, M. Bengoa, M. Kartashkin, M ^{me} Warzazi.

Point de l'ordre du jour		Numéro et date de la séance	Intervenants
		9 ^e 8 août 2008	Membres: M. Bengoa, M. Chen, M ^{me} Chung, M. Decaux, M. Kartashkin, M ^{me} Quisumbing, M ^{me} Warzazi, M. Ziegler, M ^{me} Zulficar. Observateur gouvernemental: Philippines.
		10 ^e 11 août 2008	Membres: M. Bengoa, M. Decaux, M. Kartashkin, M ^{me} Warzazi, M. Ziegler.
		14 ^e 13 août 2008	Membres: M. Decaux, M ^{me} Warzazi.
		13 août 2008 (privée)	Membres: M. Bengoa, M ^{me} Chung, M. Kartashkin, M ^{me} Warzazi.
		16 ^e 15 août 2008	Membres: M. Bengoa, M. Burney, M. Kartashkin, M. Ziegler, M ^{me} Zulficar.
3. Demandes soumises au Comité consultatif découlant des résolutions du Conseil des droits de l'homme	a) Éducation et formation aux droits de l'homme	3 ^e 5 août 2008	Membres: M. Bengoa, M. Chen, M ^{me} Chung, M. Decaux, M. Heinz, M. Kartashkin, M ^{me} Quisumbing, M. Sakamoto, M ^{me} Warzazi, M ^{me} Zulficar. Observateurs gouvernementaux: Inde, Nigéria, Suisse (également au nom du Maroc).
		4 ^e 5 août 2008	Membres: M. Bengoa, M. Decaux, M. Kaigama, M. Kartashkin, M ^{me} Quisumbing, M ^{me} Warzazi. Observateurs gouvernementaux: Argentine, Bangladesh, Brésil, Mexique, Suisse. Observateurs d'organisations non gouvernementales: Conseil indien sud-américain, Fédération internationale des femmes diplômées des universités, Association mondiale pour l'école instrument de paix.

Point de l'ordre du jour	Numéro et date de la séance	Intervenants
	b) Droit à l'alimentation	4 ^e 5 août 2008 Membres: M. Bengoa, M. Decaux, M ^{me} Quisumbing, M ^{me} Warzazi, M. Ziegler, M ^{me} Zulficar.
		5 ^e 6 août 2008 Membres: M. Alfonso Martínez, M. Bengoa, M. Chen, M ^{me} Chung, M. Decaux, M. Kartashkin, M ^{me} Quisumbing, M ^{me} Warzazi, M. Ziegler. Observateurs gouvernementaux: Bangladesh, Brésil, France, Nigéria. Observateurs d'organisations non gouvernementales: Centre Europe-Tiers monde, Mouvement indien «Tupaj Amaru» (également au nom du Conseil mondial de la paix).
		9 ^e 8 août 2008 Membres: M. Bengoa, M. Heinz, M. Ziegler. Observateurs d'organisations non gouvernementales: Comisión jurídica para el Autodesarrollo de los Pueblos Originarios Andinos (CAPAJ), Mouvement indien «Tupaj Amaru».
		10 ^e 11 août 2008 Membres: M. Bengoa, M. Burney, M. Heinz, M ^{me} Quisumbing, M. Sakamoto, M ^{me} Warzazi, M. Ziegler, M ^{me} Zulficar.
		14 août 2008 (privée) Membres: M. Bengoa, M. Decaux, M. Hüseyinov, M ^{me} Warzazi, M. Ziegler.
		13 août 2008 (privée) Membres: M. Bengoa, M. Hüseyinov, M. Kartashkin, M ^{me} Warzazi.
	c) Droits fondamentaux des femmes	5 ^e 6 août 2008 Membres: M ^{me} Chung, M. Decaux, M. Heinz, M ^{me} Quisumbing, M. Sakamoto, M ^{me} Warzazi, M ^{me} Zulficar. Observateur gouvernemental: Mexique. Observateur d'organisations non gouvernementales: Fédération internationale des femmes diplômées des universités.

Point de l'ordre du jour		Numéro et date de la séance	Intervenants
		6 ^e 6 août 2008	Membres: M ^{me} Chung, M. Decaux, M ^{me} Warzazi, M ^{me} Zulficar. Observateur gouvernemental: Argentine. Observateur d'organisations non gouvernementales: Japan Fellowship of Reconciliation.
		13 août 2008 (privée)	Membres: M. Heinz, M ^{me} Quisumbing, M ^{me} Zulficar.
	d) Promotion d'un ordre international démocratique et équitable	7 ^e 7 août 2008	Membres: M. Chen, M ^{me} Chung, M. Decaux, M. Heinz, M. Kartashkin, M ^{me} Warzazi, M ^{me} Zulficar. Observateur gouvernemental: Brésil. Observateurs d'organisations non gouvernementales: Conseil indien sud-américain, Mouvement indien «Tupaj Amaru» (également au nom du Conseil mondial de la paix), Association mondiale pour l'école instrument de paix.
		13 août 2008 (privée)	Membres: M. Burney, M. Chen, M. Decaux, M. Heinz, M. Kartashkin, M ^{me} Quisumbing, M ^{me} Warzazi,.
	e) Personnes disparues	7 ^e 7 août 2008	Membres: M. Alfonso Martínez, M. Burney, M. Decaux, M. Heinz, M. Hüseyinov, M. Kartashkin, M ^{me} Quisumbing, M ^{me} Warzazi, Observateurs gouvernementaux: Fédération de Russie, France, Mexique, Nigéria.
		13 août 2008 (privée)	Membres: M. Burney, M. Decaux, M. Heinz, M. Hüseyinov, M. Kartashkin, M ^{me} Quisumbing, M ^{me} Warzazi.
	f) Droits fondamentaux des personnes handicapées	8 ^e 7 août 2008	Membres: M ^{me} Chung, M. Decaux, M. Hüseyinov, M. Kaigama, M. Kartashkin, M ^{me} Warzazi. Observateur gouvernemental: Mexique.
		13 août 2008 (privée)	Membre: M. Burney.

Point de l'ordre du jour	Numéro et date de la séance	Intervenants
	g) Élimination de la discrimination à l'encontre des personnes touchées par la lèpre et des membres de leur famille	8 ^e 7 août 2008 Membres: M. Bengoa, M. Burney, M. Decaux, M ^{me} Quisumbing, M. Sakamoto. Observateur gouvernemental: Japon.
		14 août 2008 (privée) Membres: M. Kartashkin, M. Sakamoto, M ^{me} Warzazi, M ^{me} Zulficar.
4. Mise en œuvre des sections III et IV de l'annexe à la résolution 5/1 du Conseil des droits de l'homme en date du 18 juin 2007, intitulée «Mise en place des institutions du Conseil des droits de l'homme»	a) Règlement intérieur et méthodes de travail	10 ^e 11 août 2008 Membres: M. Bengoa, M. Burney, M. Chen, M. Decaux, M. Heinz, M. Kartashkin, M ^{me} Quisumbing, M. Sakamoto, M ^{me} Zulficar. Observateurs gouvernementaux: Bangladesh, Égypte, Inde, Philippines.
		11 ^e 11 août 2008 Membres: M. Alfonso Martínez, M. Bengoa, M ^{me} Chung, M. Decaux, M. Heinz, M. Hüseyinov, M. Kartashkin, M ^{me} Quisumbing, M ^{me} Warzazi, M ^{me} Zulficar. Observateurs gouvernementaux: Égypte, Fédération de Russie, Inde.
		13 août 2008 (privée) Membres: M. Chen, M. Decaux, M. Hüseyinov, M ^{me} Warzazi.
	b) Statut des études dont la Sous-Commission de la promotion et de la protection des droits de l'homme serait chargée	12 ^e 12 août 2008 Membres: M. Alfonso Martínez, M. Chen, M ^{me} Chung, M. Decaux, M. Kartashkin, M ^{me} Warzazi, M. Ziegler. Observateurs gouvernementaux: Fédération de Russie, Bangladesh.

Point de l'ordre du jour		Numéro et date de la séance	Intervenants
		13 ^e 12 août 2008	Membres: M. Alfonso Martínez, M. Bengoa, M ^{me} Chung, M. Decaux, M. Kartashkin, M ^{me} Quisumbing, M ^{me} Warzazi. Observateurs gouvernementaux: Allemagne, Argentine, Égypte, France, Inde, Mexique. Observateurs d'organisations non gouvernementales: Comisión Jurídica para el Autodesarrollo de los Pueblos Originarios Andinos, Mouvement international contre toutes les formes de discrimination et de racisme (également au nom de l'Asian Forum for Human Rights and Development (Forum-Asia)).
		12 août 2008 (privée)	Membres: M. Bengoa, M. Chen, M ^{me} Chung, M. Decaux, M. Heinz, M. Kartashkin, M ^{me} Quisumbing, M. Sakamoto, M ^{me} Warzazi, M. Ziegler, M ^{me} Zulficar.
		14 août 2008 (privée)	Membres: M. Alfonso Martínez, M. Bengoa, M. Chen, M. Decaux, M. Heinz, M. Hüseyinov, M. Kartashkin, M ^{me} Quisumbing, M. Sakamoto, M ^{me} Warzazi, M ^{me} Zulficar.
	c) Ordre du jour et programme de travail annuel, y compris les nouvelles priorités	14 ^e 13 août 2008	Membres: M. Alfonso Martínez, M. Decaux, M. Kartashkin. Observateurs gouvernementaux: Bangladesh, Inde, Mexique. Observateur d'organisations non gouvernementales: Conseil indien sud-américain.
		14 août 2008 (privée)	Membres: M. Alfonso Martínez, M. Bengoa, M ^{me} Chung, M. Decaux, M. Heinz, M. Hüseyinov, M. Kartashkin, M ^{me} Quisumbing, M ^{me} Warzazi, M. Ziegler, M ^{me} Zulficar.
5.	Rapport du Comité consultatif au Conseil des droits de l'homme sur sa première session	16 ^e 15 août 2008	Membres: M ^{me} Quisumbing, M ^{me} Warzazi, M ^{me} Zulficar.

Annexe III

Incidences administratives et incidences sur le budget-programme des recommandations adoptées par le Comité consultatif à sa première session

1. Si le Conseil des droits de l'homme approuve les projets de recommandation qui lui sont soumis pour adoption, les ressources additionnelles qui pourraient être demandées seront indiquées dans un état des incidences administratives et des incidences sur le budget-programme qui figurera dans le rapport du Conseil. En conséquence, le présent rapport ne contient pas d'état des incidences administratives et des incidences sur le budget-programme des recommandations adoptées par le Comité consultatif à sa première session.
